

MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48 Fax 05 63 65 94 65

mairie-lafrancaise@info82.com www.lafrancaise.fr

DECISION

2021-31

Objet : Demande subvention chef de projet Petites Villes de Demain

Monsieur le Maire de Lafrançaise

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

Vu la signature de la convention Petites Villes de Demain en date du 18 juin 2021 ;

DECIDE

- De procéder au recrutement du chef de projet PVD,
- De solliciter les financements suivants :

Dépenses prévisionnelles

- Cout annuel y compris charges salariales : 38 125 €
- Equipement informatique 1ere année: 800 €
- Frais de déplacement : 500 €

Soit un total: 39 425 €

Financement sollicité

• Subvention d'Etat : 28 594 €

• Département : 9 656 €

Communauté de Communes : 588 €

• Commune: 588 €

Soit un total: 39 425 €

▶ D'engager toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de ce projet et des demandes de subventions.

Fait à Lafrançaise le 28 juillet 2021

Thierry DELBREIL

Le Maire

Place de la République - BP 28 - 82130 I AFRANÇAISE